

L'INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS



ORGANISE UN SEMINAIRE SUR

***LA NOUVELLE LOI RELATIVE AUX CHEQUES
: MODALITES PRATIQUES ET DELAIS
D'APPLICATION***

20 & 21 NOVEMBRE 2024

HOTEL LAÏCO - TUNIS

Tarif : 950 DT/ HT

(Pause café et déjeuner)

(TVA 19 %)

ANIMÉ PAR

M. Mohamed NEKHILI

Directeur Central des Affaires Juridiques - BTK



www.ifbt.tn



(+216) 71 340 815



contact@ifbt.tn

OBJECTIFS

- Mettre en évidence les nouvelles dispositions de la loi 41-2024 relative à la modification de quelques articles du Code de Commerce
- Maitriser les droit et les obligations en matière de l'utilisation du chéquier
- Maitriser les délais de rejet et de préavis
- Les nouvelles mentions obligatoires du chèque
- La régularisation des chèques impayés
- Les sanctions.

PUBLIC CIBLE

- Juristes,
- Responsables Recouvrement,
- Experts comptables ;
- Comptables ;
- Fiscalistes ;
- Responsables Facturation ;
- Financiers ;
- Informaticiens ...

FORMATEUR

M. Mohamed NEKHILI

- Directeur Central des Affaires Juridiques -BTK
- Ayant une longue expérience de formation pour différents établissements Financiers

PROGRAMME - JOURNEE DU 20 NOVEMBRE 2024

08H30-09H00	Accueil des Participants
09h00-11h00	<p>➤ Introduction à la nouvelle réglementation des chèques en Tunisie</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Présentation générale des réformes récentes.✓ Objectifs et impacts de la nouvelle réglementation.✓ Forme et conditions de validité de délivrance des chèques✓ Exigences légales pour l'émission des chèques.✓ Vérification et conformité des chèques selon la réglementation en vigueur.✓ Études de cas et discussions interactives
11h00-11h30	Pause-café
11h30-14h30	<ul style="list-style-type: none">✓ Analyse de situations réelles.✓ Échanges de pratiques entre participants✓ Mise en situation : cas pratiques et simulations.✓ Travail en groupes pour résoudre des problématiques spécifiques.✓ Évaluation et échanges finaux✓ Récapitulatif des points clés.✓ Discussion ouverte et retours d'expérience.✓ Nouvelles dispositions pénales
14h30	Déjeuner

PROGRAMME - JOURNEE DU 21 NOVEMBRE 2024

08H30-09H00	Accueil des Participants
09h00-11h00	<ul style="list-style-type: none">✓ Présentation des nouvelles sanctions.✓ Conséquences pour les contrevenants.✓ Ateliers pratiques et travaux en groupe✓ Mise en situation : cas pratiques et simulations.
11h00-11h30	Pause-café
11h30-14h30	<ul style="list-style-type: none">✓ Travail en groupes pour résoudre des problématiques spécifiques.✓ Évaluation et échanges finaux✓ Récapitulatif des points clés.✓ Discussion ouverte et retours d'expérience.
14h30	Déjeuner

